

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil le :

Lundi 29 septembre 2025 à 18h30
Salle polyvalente
LANDERROUAT

Délibérations du Conseil communautaire du 29 septembre 2025 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2025.

2 EAU - ASSAINISSEMENT

- 2.01 - Demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre des diagnostics des systèmes d'assainissement collectif pour les communes d'Eynesse, Les-Lèves-et-Thoumeyragues, La Roquille, Margueron et Pellegrue.
- 2.02 - Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) publics d'assainissement collectif et non-collectif et d'adduction d'eau potable - Exercice 2024.
- 2.03 - Modification relative au lancement d'un marché de service en procédure adaptée pour la réalisation d'une étude diagnostique de 4 systèmes d'assainissement - eaux usées.

3 URBANISME - HABITAT

- 3.01 - Présentation des documents rectifiés du dossier PVAP de la Commune de Sainte-Foy-la-Grande - Arrêt du projet d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).
- 3.02 - Lancement de la procédure de modification simplifiée n°02 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays Foyen.
- 3.03 - Versements de subventions OPAH aux personnes privées.

4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4.01 - Versement de subventions relatives à l'aide à l'investissement du mobilier productif et du matériel commercial, artisanal, viticole et agricole.

5 SERVICES A LA POPULATION

5.01 - Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Gironde (ADIL33).

6 FINANCES - MARCHES PUBLICS

6.01 - Taxe sur les friches commerciales.

6.02 - Décision modificative n°5 - Budget principal de la CDC.

6.03 - Décision modificative n°2 - Budget annexe GEMAPI.

6.04 - Décision modificative n°1 - Budget annexe Gestion EAU.

6.05 - Décision modificative n°2 - Budget annexe Gestion AC.

6.06 - Décision modificative n°2 - Budget annexe SPANC.

6.07 - Admissions en non-valeur - Budget principal de la CDC.

6.08 - Admissions en non-valeur - Budget annexe Gestion Assainissement Collectif.

6.09 - Admissions en non-valeur - Budget annexe Gestion Eau

6.10 - Réalisation d'un contrat de prêt.

7 PERSONNEL

7.01 - Mise à jour du tableau des effectifs.

7.02 - Ouverture d'un poste d'agent technique polyvalent en contrat PEC quotité 30/35^{ème}.

7.03 - Mise à jour des tarifs forfaitaires des personnels recrutés en Contrat d'Engagement Educatif (CEE).

INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

